

Chef(fe) du service Développement Durable



Date de publication de l'offre

21/07 - 21/09/2025

Type d'emploi

CDD

Fonctionnaire

Catégorie de métier

Développement économique - culturel

Nom de l'organisme

Parc amazonien de Guyane

Mission

-> Il/elle assure le management (dont gestion RH : agendas, congés, entretiens annuels d'évaluation) et l'encadrement du Service Développement Durable de l'Etablissement. Il/elle organise le travail des chargés de missions thématiques et des chargés de projets, en coordination avec les délégations territoriales, pour la réalisation des actions de développement durable dans le cadre de la mise en oeuvre de la Charte ;

> En cohérence avec la charte du parc, Il/elle est chargé(e) de l'élaboration du programme d'appui de l'Etablissement au développement durable (agriculture et agro transformation, forêt et travail du bois, artisanat, écotourisme, amélioration du cadre de vie, développement économique et emploi, accompagnement des porteurs de projets) et de sa mise en oeuvre sur le territoire concerné par le Parc amazonien de Guyane, en étroite collaboration notamment avec les communes et les délégations et unités territoriales ;

Plus en détail, il/elle prépare, engage, suit et évalue un programme annuel de développement local, composé de projets, études, actions et interventions dans ces différents domaines et en assure le suivi tant sur le plan budgétaire, que technique et partenarial ; il/elle en synthétise les résultats en fin d'année ;

> Il/elle contribue à la recherche de partenariats et de financements externes dans le but de démultiplier l'effet levier généré par les contributions du parc.

> Il/elle participe aux différentes instances externes liées au développement avec les communes, les EPCI, les services de l'Etat et notamment de la préfecture et des sous-préfectures concernées.

> Il/elle participe à la définition, à l'ajustement et à la diffusion des positionnements sur les thématiques liées plus largement au développement local (Aménagement du territoire, Déchets, Economie Circulaire, Jeunesse...), en lien avec les services, agents et partenaires concernés ;

> Il/elle anime la contribution du service en matière de communication en synergie avec le service dédié ;

> (Activité conditionnelle, non confirmée à date de publication) Il/elle pilote la Cellule d'ingénierie auprès des communes de l'intérieur (CICI)

> Il/elle intervient en binôme et renfort de la chargée de mission Comité de Vie Locale et Accompagnement des porteurs de projets pour l'organisation et l'animation du Comité de Vie Locale

> Il/elle participe aux chantiers transversaux de l'établissement public, et notamment la mise en oeuvre et le suivi/évaluation de la charte et de ses conventions d'application (notamment au moyen de l'outil EVA, les actions de coopération internationale, l'adaptation au changement climatique, l'amélioration continue, les synergies inter services et inter délégations, l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'éco-responsabilité.

> Il/elle est membre du Comité de Direction de l'Etablissement (CODIR).

Profil

Poste de catégorie A, ouvert aux fonctionnaires, aux contractuels relevant du Quasi-statut de l'environnement et aux autres contractuels, pour une durée de trois ans au minimum (selon statut). L'agent est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur. Le chef du service « développement durable » a en charge au sein de l'établissement public la responsabilité des actions et interventions concernant le développement durable au sein du territoire du Parc amazonien de Guyane.

Coordonnées pour postuler

Madame Françoise LEMAITRE-ANQUETIL – Responsable des Ressources Humaines
francoise.lemaitre-anquetil@guyane-parcnational.fr
Copie à : recrutement@guyane-parcnational.fr